

1GBTP

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 1.000 €

Siège social : 1796, Route de Gattières - 06510 CARROS

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
REUNIE EXTRAORDINAIREMENT LE 10 MARS 2010

DÉPOSÉ LE

22 MARS 2010

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE GRASSE

L'an deux mille dix et le dix mars à quatorze Heures,

L'associé unique de la société 1GBTP :

Associé	Nombre de Parts
M. David COULON	100 Parts
Total composant le capital social	100 Parts

Après avoir exposé qu'il a constitué une société, aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10 mars 2010 à Carros qui sera enregistré en même temps que le présent acte, et que les statuts dans leur article 14 prévoient la nomination d'un gérant par acte séparé, pour une durée indéterminée, a procédé à cette nomination.

PREMIERE RESOLUTION

Monsieur David COULON décide de se nommer gérant de la société pour une durée indéterminée à compter de ce jour.

Monsieur David COULON accepte les fonctions de gérant et déclare n'être frappé d'aucune des interdictions ou déchéances édictées par la loi ou l'assainissement des professions commerciales.

Cette résolution est adoptée.

DEUXIEME RESOLUTION

Monsieur David COULON donne tous pouvoirs à toute personne qu'il pourra se substituer en vue de l'accomplissement des formalités de publicité et d'immatriculation de la société auprès du greffe du Tribunal de Commerce de Grasse.

Cette résolution est adoptée.

DC

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à quinze heures. De tout ce qui précède il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par la gérance et l'associé unique.

Monsieur David COULON

Bon pour acceptation des fonctions de gérant

